

**ACCORD DE LICENCE D'UTILISATION A TITRE GRATUIT DU TOOLKIT  
ET DU LOGICIEL MUSCADE DANS LE CAS DE LEUR USAGE A DES FINS  
NON COMMERCIALES  
(Version 6.5 / 2015-01-01 et supérieur)**

EN ACCEPTANT LES TERMES DU PRESENT CONTRAT, LE COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES (« CEA ») VOUS (« LE LICENCIÉ ») CONCEDE UNE LICENCE D'UTILISATION DU LOGICIEL ET DU KIT DE DEVELOPPEMENT IDENTIFIES CI-APRES NECESSAIRES POUR VOS BESOINS DE RECHERCHE.

EN UTILISANT LEDIT LOGICIEL ET LE KIT DE DEVELOPPEMENT ASSOCIE, VOUS RECONNAISSEZ QUE VOUS AVEZ LU ET QUE VOUS ACCEPTEZ LES DISPOSITIONS DU CONTRAT. SI VOUS ACCEPTEZ LESDITES DISPOSITIONS AU NOM D'UNE ENTREPRISE OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE MORALE, VOUS INDIQUEZ QUE VOUS DISPOSEZ DE L'AUTORITE LEGALE POUR LIER CETTE PERSONNE MORALE A CES DISPOSITIONS.

#### 1. DEFINITIONS.

« Accord » : désigne le présent accord de licence.

« Application Produit » : désigne l'ensemble des fichiers de données créé à l'aide du Tool Kit MUSCADE, dont tout ou partie est interprété par le Logiciel et intégré dans un Produit.

« Logiciel » : désigne l'ensemble des codes binaires et ses bibliothèques du programme informatique MUSCADE disponible en l'état à la date de signature de l'Accord, propriété du CEA, et sa documentation associée.

« Marque » : désigne la marque française « MUSCADE ® » déposée par le CEA le 16 juin 2009 sous le numéro n° 093657618.

« Mises à jour » : désigne les mises à jour du Logiciel et de son Tool Kit MUSCADE disponibles pendant la durée de l'Accord sur les Serveurs de distribution de MUSCADE.

« Numéro de Licence » désigne un numéro unique de licence associé à l'installation et à l'utilisation d'un Tool kit MUSCADE sur une seule machine du Licencié. Ce Numéro de Licence sert également de login utilisateur pour accéder au téléchargement et aux évolutions du Tool kit MUSCADE et du Logiciel sur un serveur CEA.

« Numéro de Runtime » : désigne le numéro qui sera transmis au Licencié à l'entrée en vigueur de l'Accord.

« Serveur de distribution de MUSCADE » : désigne les serveurs du CEA/DSM/IRFU sur lesquels peuvent être téléchargés le Tool kit MUSCADE, le Logiciel, toutes ses Mises à jour ainsi que tout composant logiciel ou documentation additionnels.

« Tool kit MUSCADE » : désigne le kit de développement informatique associé au Logiciel permettant de développer l'Application Produit.

## 2. OBJET.

L'Accord a pour objet de déterminer les conditions suivant lesquelles le CEA concède au Licencié une licence gratuite d'utilisation non exclusive, non cessible et non transférable du Logiciel, du Tool Kit MUSCADE et de la Marque.

## 3. LICENCE D'UTILISATION.

L'Accord concède au Licencié, le droit d'utiliser gratuitement le Logiciel conformément à sa destination telle que décrite dans sa documentation ainsi que le Tool kit MUSCADE, pour ses besoins propres de recherche (tests...) et notamment afin de développer des Applications Produit, en dehors de toute utilisation aux fins de rendre des services à des tiers ou de tout usage publicitaire ou commercial.

Pour les besoins de l'Accord, le terme « usage commercial » inclut notamment :

- tout profit ou revenu commercial ;
- toute utilisation du Logiciel et/ou du Tool kit MUSCADE, et des Applications Produit dans des accords de recherche, des consultations ou des collaborations avec une société commerciale et/ou avec un tiers si cette utilisation conduit à une commercialisation.

Le Licencié ne pourra procéder à aucune reproduction partielle ou totale du Logiciel et/ou du Tool kit MUSCADE et/ou des Applications Produits, quelle qu'en soit la forme, à l'exception:

- de la reproduction strictement nécessitée par le chargement, l'affichage, l'exécution, la transmission ou le stockage du Logiciel et/ou du Tool kit MUSCADE et/ou des Applications Produit aux seules fins de leur utilisation, ou
- de la réalisation d'une copie de sauvegarde et une seule, en prenant alors toutes les précautions nécessaires pour en éviter toute diffusion. En cas d'utilisation de la copie, l'Accord s'appliquera à celle-ci.

Aucune copie de la documentation du Logiciel et du Tool kit MUSCADE ne peut être faite sans l'accord préalable écrit du CEA.

Le Licencié ne pourra traduire, adapter, arranger ni modifier le Logiciel et le Tool kit MUSCADE, ni même procéder ou faire procéder à la correction de leurs défauts.

Il s'interdit également toute décompilation ou désassemblage du Logiciel et du Tool kit MUSCADE, sauf dans le but de réaliser leur interopérabilité dans les conditions prévues par la loi.

Toute utilisation du Tool kit MUSCADE non conforme à sa destination ainsi que toute utilisation de ce dernier sur un autre matériel ou un autre site est proscrite.

## 4. MARQUE.

Le CEA concède à titre non exclusif et gratuit au Licencié, qui accepte, le droit d'utiliser la Marque aux seules fins d'apposer la Marque sur tous supports de communication relatifs au Logiciel. Le Licencié s'engage à accoler le signe ® à la Marque sur chacune de ses reproductions en mentionnant, dans les documents écrits destinés à une diffusion en Europe, au moyen d'un renvoi, les termes « marque déposée par le CEA ».

## 5. PROPRIETE INTELLECTUELLE.

La concession du droit d'utilisation du Logiciel, du Tool kit MUSCADE et de la Marque n'entraîne le transfert d'aucun droit de propriété au Licencié, le CEA conservant la propriété du Logiciel, du Tool kit MUSCADE et de la Marque ainsi que tous les droits y afférents.

Le Licencié s'interdit expressément de céder, transmettre ou communiquer à un tiers, même à titre gratuit, les droits d'utilisation concédés par l'Accord.

Le Licencié s'engage à ne pas supprimer la mention du « copyright » du Logiciel, quel que soit l'emplacement ou le support sur lequel elle figure.

Dans le cas où le Licencié ne respecterait pas les obligations du présent article, le CEA se réserve le droit, en sus de la résiliation prévue à l'article 10 de l'Accord, de réclamer auprès des instances judiciaires compétentes réparation du préjudice subi.

Le Logiciel inclut le moteur Javascript de Mozilla, Rhino 1.7R4 qui est sous licence MPL v2.0 disponible sur le site <https://www.mozilla.org/MPL/2.0/>

Les sources de Rhino sont disponibles sur le site <https://developer.mozilla.org/en-US/docs/Mozilla/Projects/Rhino>

## 6. CONFIDENTIALITE.

Le Licencié reconnaît expressément que le Logiciel contient des informations confidentielles, relevant du secret d'entreprise, propres au CEA et convient par l'Accord de les recevoir et de les conserver à titre d'informations confidentielles – ci-après les « Informations Confidentielles ».

Le Licencié s'engage à traiter comme confidentielles toutes les Informations Confidentielles, de quelque nature qu'elles soient, y compris le Logiciel et le Tool kit MUSCADE, communiquées par le CEA ou venant à sa connaissance en relation avec l'exécution de l'Accord.

Le Licencié s'interdit formellement de mettre le Logiciel, le Tool kit MUSCADE et la Marque à la disposition de tiers.

Les présentes dispositions resteront en vigueur pendant les dix (10) ans suivant la fin de l'Accord pour quelque cause que ce soit.

## 7. PROCEDURE DE DELIVRANCE DU LOGICIEL - DU TOOL KIT MUSCADE ET DU NUMERO RUNTIME.

Le CEA transmet par mail au futur Licencié un login utilisateur (équivalent au Numéro de Licence) ainsi qu'un Numéro de Runtime.

Une fois connecté au Serveur de distribution de MUSCADE et après avoir accepté en ligne les termes de la licence, objet de l'Accord, le Licencié utilise le login utilisateur pour télécharger le Tool Kit MUSCADE et le Logiciel (ainsi que toutes ses mises à jour ultérieures éventuelles) afin de développer et interpréter une ou des Applications Produit.

Le Numéro de Runtime devra être inclus dans toutes les Applications Produit développées à partir du Tool kit MUSCADE.

Le Licencié a l'obligation de renseigner ce Numéro de Runtime à partir de l'interface logicielle associée à la signature des Applications Produit lors de la sortie du module logiciel ANIBUILD du Tool kit MUSCADE.

L'utilisation d'un Tool kit MUSCADE est limitée à un seul poste de développement lié à un site unique.

## 8. INFORMATIONS DE CONNEXION - ECHANGE DE DONNEES - GARANTIE.

8.1 En acceptant les termes de l'Accord, vous acceptez:

A - Que votre adresse mail puisse être utilisée par le CEA ou ses partenaires pour vous transmettre des informations concernant MUSCADE ou d'autres offres de service.

B- Que toutes les informations nécessaires à la mise à jour du Tool kit MUSCADE et au Logiciel et à la protection du téléchargement de celui-ci, soient archivées sur le Serveur de distribution de MUSCADE.

Ces informations concernent votre adresse IP publique, votre Numéro de Licence, votre MAC adresse et la journalisation de vos connexions.

C - Que le CEA puisse archiver sur votre machine tous les fichiers et informations nécessaires à une connexion automatique avec le Serveur de distribution de MUSCADE pour vous proposer les Mises à jour disponibles.

Les propositions de Mises à jour manuelles s'effectuent par comparaison de signature entre les fichiers archivés sur le Serveur de distribution de MUSCADE et ceux stockés sur votre ordinateur.

D'autres composants, programmes, exemples de scripts, pourront venir en complément de ceux fournis initialement afin d'enrichir le Tool Kit MUSCADE d'outils additionnels. Leur téléchargement restera conditionnel à votre acceptation manuelle de Mise à jour.

## 8.2 GARANTIE

Vous reconnaissez également que le CEA, bien qu'utilisant des mécanismes avec certificats numériques et connexions cryptées dans le but d'assurer un échange sécurisé de données entre ses serveurs et votre machine, ne peut pas en garantir l'absolue intégrité.

Le CEA ne saurait garantir en aucun cas, le détournement ou l'usurpation par un tiers des certificats numériques, adresses de connexion... contenus dans les différents fichiers ou magasins de clefs stockés sur votre ordinateur.

Le Licencié est seul responsable de la connexion automatique qui s'établit, au lancement du tool kit MUSCADE, entre son ordinateur et les Serveurs de distribution de MUSCADE.

Le licencié se doit de vérifier, avant exécution de tout programme associé à l'utilisation du Tool Kit MUSCADE, qu'aucun tiers n'ait détourné les adresses de connexion aux Serveurs de distribution de MUSCADE ou substitué les codes exécutables fournis par le CEA.

Le Licencié s'engage à ne pas fournir à un tiers toutes les informations personnelles de connexion contenues dans le fichier nommé 'LICENCE' et situé sous le répertoire MUSCADE d'installation du Tool Kit MUSCADE.

Malgré la mise en place de mécanisme de protection d'accès aux Serveurs de distribution de MUSCADE, le CEA ne pourra être tenu responsable de l'altération, substitution ou de l'ajout de fichiers mis en téléchargement sur lesdits serveurs.

Le Licencié reconnaît que le Logiciel et le Tool Kit MUSCADE sont fournis "en l'état" par le CEA, sans aucune garantie de quelque sorte que ce soit, expresse ou tacite, et notamment sans aucune garantie sur leur valeur commerciale, leur caractère sécurisé, innovant ou pertinent.

En particulier, le CEA ne garantit pas que le Logiciel et le Tool Kit MUSCADE sont exempts d'erreur, qu'ils fonctionneront sans interruption, qu'ils seront compatibles avec l'équipement du Licencié et sa configuration logicielle ni qu'ils rempliront les besoins du Licencié.

Le CEA ne garantit pas, de manière expresse ou tacite, que ni le Logiciel ni le Tool Kit MUSCADE ne portent atteinte à aucun droit de propriété intellectuelle d'un tiers portant sur un brevet, un logiciel ou sur tout autre droit de propriété.

Le CEA garantit l'existence matérielle de la Marque à l'exclusion de toute autre garantie notamment quant à la validité de la Marque.

Le Licencié reconnaît que le Logiciel n'a pas été ni conçu, ni destiné pour être utilisé pour la conception, la construction, l'exploitation ou la maintenance d'installations nucléaires ou tout autre système hautement sécurisé. Plus généralement, le Licencié s'interdit l'usage du Logiciel si celui-ci doit intervenir dans une chaîne de commande liée à la sécurité des biens ou des personnes. Le CEA ne fournit en effet aucune garantie expresse ou tacite quant à la convenance à ce type d'utilisation.

## 9. RESPONSABILITE.

Le CEA ne pourra être tenu pour responsable des éventuels dommages directs ou indirects résultant de ou liés à l'utilisation et/ou aux performances du Logiciel, du Tool kit MUSCADE et de la Marque, ou liés à l'exécution de l'Accord, et ce même si le CEA a été informé au préalable de la possibilité de tels dommages. Les Parties conviennent expressément que tout préjudice financier ou commercial tel que notamment perte de données, perte de bénéfices, perte d'exploitation, perte de sous-licenciés ou de commandes, manque à gagner, trouble commercial quelconque ou toute action dirigée contre le Licencié par un tiers, constitue un dommage indirect et n'ouvre pas droit à réparation.

Le Licencié dégage la responsabilité du CEA contre tout préjudice relatif à l'utilisation du Logiciel, du Tool kit MUSCADE et de la Marque ou à l'impossibilité de les utiliser, causé par le Licencié à un tiers et assume tous les risques inhérents à leur exploitation.

## 10. DUREE - RESILIATION.

L'Accord entre en vigueur à la date à laquelle le Licencié accepte les termes de l'Accord lors de la procédure de téléchargement du Logiciel et du Tool kit MUSCADE. Ce téléchargement devra se faire dix (10) jours au plus tard après envoi par mail par le CEA au Licencié de son login utilisateur et du Numéro de Runtime. Cet Accord restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2019 et pourra être renouvelé par avenant après demande expresse du Licencié.

Le Licencié peut, à tout moment, résilier l'Accord, en détruisant toutes les copies du Logiciel, du Tool kit MUSCADE et de la Marque.

L'Accord pourra être résilié par le CEA de plein droit, en cas de non-respect du Licencié d'une quelconque disposition de l'Accord, sans préjudice de toute autre action que le CEA

pourrait tenter à l'encontre du Licencié, trente (30) jours calendaires après que ce dernier ait laissé infructueuse une mise en demeure qui lui aurait été adressée afin de faire cesser ledit manquement.

En cas de cessation des relations contractuelles pour quelque cause que ce soit, le Licencié s'obligera à :

- cesser immédiatement d'utiliser le Logiciel, le Tool Kit MUSCADE et la Marque,
- à détruire toutes les copies ou reproductions qu'il aurait pu effectuer sous quelque forme que ce soit.

## 11. CONTREFACON.

Si des poursuites en contrefaçon de brevets, logiciels ou de tout autre droit de propriété intellectuelle de tiers étaient exercées contre le Licencié en raison de l'utilisation du Logiciel, le Licencié supporterait seul les frais du litige ainsi que les éventuelles condamnations qui pourraient être prononcées contre lui et ne saurait, en aucun cas, réclamer au CEA une quelconque indemnité de ce chef. A la demande du Licencié, le CEA s'engage cependant à lui apporter son concours technique et son assistance juridique, étant entendu que les frais éventuels en découlant seront à la charge du Licencié.

Tout acte de contrefaçon ou de concurrence déloyale qui serait le fait de tiers et dont le Licencié aurait connaissance devra être notifié au CEA qui fera son affaire des poursuites à mener s'il l'estime utile ou opportun.

## 12. LOI APPLICABLE - LANGUE.

Les dispositions de l'Accord sont régies par la loi française.

Les Parties conviennent de tenter de régler à l'amiable toute difficulté relative à l'interprétation, à l'exécution ou à la résiliation de l'Accord.

Au cas où elles n'y parviennent pas dans un délai de deux (2) mois à compter de la survenance de la difficulté rencontrée, le différend ou litige sera porté par la Partie la plus diligente devant les Tribunaux de Paris compétents.

L'Accord est rédigé en français et en anglais.

En cas de contradiction entre les versions ou de difficultés d'interprétation, la version française prévaudra.

## 13. DIVERS.

### 13.1. NON-VALIDITE PARTIELLE.

Dans l'hypothèse où une ou plusieurs des dispositions de l'Accord s'avérerait contraire à une loi ou à un texte applicable, existants ou futurs, cette loi ou ce texte prévaudrait, et les Parties feraient les amendements nécessaires pour se conformer à cette loi ou à ce texte. Toutes les autres dispositions resteront en vigueur.

### 13.2. INTEGRALITE DE L'ACCORD.

L'Accord constitue l'intégralité de l'accord entre le Licencié et le CEA. Il annule et remplace toute convention antérieure, écrite ou orale, entre les Parties sur le même objet.

13.3. Le fait, par l'une ou l'autre des Parties d'omettre en une ou plusieurs occasions de se prévaloir d'une ou plusieurs dispositions de l'Accord, ne pourra en aucun cas impliquer renonciation par la Partie intéressée à s'en prévaloir ultérieurement.

13.4. Les Parties ne pourront être tenues pour responsables d'un manquement à l'une de leurs obligations qui résulterait de circonstances indépendantes de leur volonté, tels que grèves, événements atmosphériques exceptionnels, faits de guerre, terrorisme, émeutes, incendies, cataclysmes naturels, dysfonctionnement ou interruption des moyens de communication ou télécommunication, y compris les réseaux.